

## « Retraite des cheffes d'entreprise : des inégalités encore plus marquées que chez les salariées ? »

Tribune de [Valérie Batigne](#), dirigeante-fondatrice de Sapiendo Retraite.



Crédit photo © Sapiendo Retraite

Les inégalités femmes/hommes à la retraite sont malheureusement connues et leurs causes analysées (temps partiel, carrières hachées, revenus moindres...). On pourrait penser que ces inégalités seraient moins importantes quand les femmes font le choix de l'entrepreneuriat. Et pourtant, les cheffes d'entreprise font face à des écarts encore plus marqués que les salariées. Quelles sont ces différences, comment les expliquer et surtout, comment les minimiser ?

### Des inégalités retraite femmes/hommes très fortes dans l'entrepreneuriat

Tous régimes de retraite confondus, les femmes parties en retraite en 2022 perçoivent une pension en moyenne 29 % inférieure à celle des hommes. Si l'on prend compte toutes les retraitées, cet écart passe à 38%. Ces écarts varient de manière sensible selon le régime de retraite et peuvent atteindre près de 50%. Alors, qu'en est-il pour les cheffes d'entreprise ?

Chez les professions libérales, l'écart est analogue à celui constaté pour l'ensemble des retraitées (38%), chez les exploitantes agricoles l'écart se creuse (41,7%) et chez les travailleuses non-salariées des autres régimes l'écart atteint 46% - soit 8 points de plus que la moyenne tous régimes confondus.

### Pourquoi de tels écarts de retraite entre les chefs et les cheffes d'entreprise ?

Une des raisons principales tient aux différences de revenus. En moyenne, une femme indépendante gagne 35 % de moins qu'un homme indépendant, contre 24 % d'écart dans le salariat. Et plus l'entreprise est grande, plus cet écart se creuse :

- 16,2 % d'écart pour les micro-entreprises,
- 21,6 % pour les entreprises individuelles,
- 28,5 % pour les gérantes de SA/SAS [1] .

Puis on retrouve les causes communes à l'ensemble des femmes : des carrières plus hachées, plus de temps partiel...

## Deux leviers pour mieux préparer sa retraite : le choix du statut et de la rémunération

Le statut juridique et la forme de rémunération jouent un rôle décisif sur la future pension de retraite.

### 1. Le choix du statut : salariée ou non salariée ?

Le statut de cheffe d'entreprise regroupe différentes réalités en termes de protection sociale. Selon le mode d'exercice, une entrepreneure peut être assimilée comme salariée ou non salariée :

- Statut salarié : accessible si l'entreprise est une SA, SAS ou SASU, ou si la cheffe d'entreprise d'une SARL détient moins de 50% du capital.
- Statut non salarié : concerne les entrepreneuses individuelles, les micro-entrepreneuses et les gérantes majoritaires de SARL.

Opter pour une entreprise individuelle ou une micro-entreprise présente des avantages. En termes de retraite par répartition toutefois, ces deux statuts sont moins intéressants pour l'acquisition de droits à la retraite. En effet, le montant des cotisations retraite est toujours très inférieur à celui des assimilées salariées. Conséquence : des pensions plus faibles !

### 2. Le choix de la rémunération : salaires ou dividendes ?

Se verser une rémunération ou des dividendes ? C'est un choix stratégique pour les indépendantes. Mais attention : ce qui peut sembler plus avantageux en termes de rémunération immédiate a des effets négatifs sur la retraite. En effet, seuls les revenus soumis à cotisations sociales (rémunérations) génèrent des droits à la retraite. Les dividendes, eux, n'ouvrent aucun droit.

Faut-il pour autant privilégier systématiquement la rémunération ? Pas forcément. Il n'existe pas de solution unique : tout dépend de sa situation, de ses objectifs et de sa capacité à épargner. Ce qui est certain, c'est qu'en cas de versement en dividendes, il est d'autant plus essentiel de mettre en place une stratégie d'épargne dédiée pour compenser l'absence de droits retraite associés. Or, les femmes ont tendance à moins épargner pour leur retraite que les hommes.

## Un besoin criant d'information et d'accompagnement

Le manque d'information est un frein supplémentaire. D'après une étude récente, 65% des femmes se disent mal informées sur leur retraite (contre 53 % des hommes [2]). Pour celles ayant le statut de travailleur non salarié, cette situation est encore plus critique en raison de dispositifs de cotisation complexes. Ce besoin de conseil se retrouve également en termes d'épargne retraite. En effet, elles sont 54% à déclarer avoir besoin de conseils, soit 9 points de plus que les hommes.

Pour limiter l'impact de ces inégalités, trois leviers sont essentiels :

- anticiper en réalisant des projections de ses futurs droits ;
- s'informer et prendre les bonnes décisions au bon moment ;
- épargner pour compléter sa pension de retraite et atténuer la perte de revenus.

En sensibilisant davantage les femmes au statut de travailleur non salarié et en adaptant les dispositifs à leurs réalités, nous pourrons, progressivement, réduire ces écarts et assurer une meilleure sécurité financière à la retraite. Car savoir, c'est déjà agir ! C'est la raison d'être de Sapiendo depuis maintenant plus de dix ans.

[1] Insee 2022 - Pour revenus 2019

[2] Fondapol, Les Français jugent leur système de retraite, 2018

## Le parcours de Valérie Batigne

Présidente, Sapiendo-Retraite

Diplômée d'HEC et de l'Ecole du Barreau, titulaire d'un master de fiscalité, Valérie Batigne a d'abord travaillé dans un grand cabinet d'avocats puis a entamé une carrière bancaire devenant managing director dans 2 grands groupes internationaux. Elle y a acquis une profonde connaissance de la finance, de la fiscalité et de la réglementation financière. Elle fonde Sapiendo en 2015, avec l'ambition de transformer l'approche de la retraite en France.

[Sapiendo-Retraite.fr](https://www.sapiendo-retraite.fr) est une plateforme digitale très innovante qui propose des services retraite personnalisés et démocratise ainsi l'accès au conseil retraite. Sapiendo représente une réelle rupture technologique de l'accompagnement retraite, de la vérification de carrière à l'optimisation des droits à la retraite pour aider chacun à gagner plus et/ou partir plus tôt. Dans le cadre d'une approche globale, Sapiendo propose également des services en matière d'épargne retraite et de fiscalité. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose au sujet de la retraite car « savoir, c'est déjà agir ».